

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 2 OCTOBRE

L'éducation d'un prince

(Suite et fin)

II

M. Laurent, professeur de rhétorique au lycée du Havre, succéda au regretté M. Fochier. On peut dire de ce second précepteur qu'il a eu la tâche la plus lourde et la plus désagréable. Philippe d'Orléans n'était pas précisément un élève commode : espiègle, batailleur, têtu, plus intrépide à courir dans l'immense parc qu'à traduire l'*Épimé*, il était, du matin au soir, le tourment de son maître. Gâté par sa mère, qui avait pour ses mutineries d'inépuisables tendresses ; grondé par son père, toujours prêt à soutenir de ses reproches le professeur parfois découragé, Philippe d'Orléans était un magnifique étourdi. Quand M. Laurent avait passé de longs quarts d'heure à lui expliquer un point de grammaire, à lui faire quelque intéressant récit, l'élève le fixait de ses grands yeux bleus, et comme s'il allait lui demander un complément d'explications : « Dites donc, monsieur Laurent, vous avez aujourd'hui une bien belle cravate ! » Et M. Laurent levait les bras, tapait sur la table, désespéré. On le voit, les fonctions de précepteur du duc d'Orléans n'étaient pas tout rose, et Fénelon lui-même, à cette place, n'aurait guère eu la tête à écrire *Télémaque*.

L'hiver comme l'été, à Eu ou à Cannes, il fallait être levé à sept heures du matin, et tout le monde dans le château était sur pied. Voici d'ailleurs quel était en toute saison le programme de la journée. A sept heures et demie, petit déjeuner. De huit heures un quart à dix heures et demie, étude et classe. Jusqu'à onze heures et demie, promenade. A midi, déjeuner en famille. Toujours bienveillant et d'une simplicité souriante, M. le Comte de Paris s'informait des progrès de l'élève, commentait une leçon, grondait, menaçait quand la dernière frasque avait été trop forte, et contrecarrait plus d'une fois de son autorité les excessives indulgences de Madame. A la table, faisant vis-à-vis au précepteur, était assise une femme de haute intelligence, M^{lle} Levavasseur, chargée de l'éducation de la Princesse Amélie. — Après le déjeuner, récréation et promenade jusqu'à quatre heures. Puis, jusqu'à six heures et demie, encore étude et classe. A sept heures, dîner. A neuf heures, prière en commun et coucher.

Tous les deux ans, on s'en allait en Espagne, chez M. le duc de Montpensier, et pendant les quelques mois que durait le séjour au palais de San-Telmo de Séville, la situation du précepteur était particulièrement difficile. Il ne fallait pas songer, devant le grand-père et la grand-mère maternels, à contrarier les volontés impétueuses et les capricieuses fantaisies du jeune duc d'Orléans.

Après six ans d'une existence plus laborieuse que celle d'un professeur de l'Université, M. Laurent céda la place à M. Froment, qui maintenant n'avait plus de raison de la refuser. Il est vrai que l'éducation du Prince touchait à sa fin, que le plus difficile était fait et que l'élève turbulent était devenu un jeune homme sinon docile, du moins plus raison-

nable. La figure poupine et rose qui le faisait ressembler à un gars normand, l'allure un peu lourde et gauche d'autrefois, tout cela avait disparu : c'était déjà presque la tête fine, la taille svelte et élégante que les pèlerins de Stowe-House ont remarquées, l'autre semaine, au funèbre convoi.

Pour permettre à son fils de préparer ses examens de baccalauréat, M. le Comte de Paris avait écouté les conseils de M. Froment et accepté, dans un pavillon de la rue de Babylone, l'hospitalité de la duchesse de Galliera pour l'élève et le précepteur. C'est ainsi que, pendant quelques mois, le jeune duc put suivre les cours du collège Stanislas et se lier d'amitié, sur les bancs de la classe, avec le duc de Luynes.

L'heure allait sonner pour le Prince de se présenter en Sorbonne, avec des chances de succès, quand la loi d'exil vint interrompre cette éducation à laquelle tant d'efforts intelligents avaient contribué.

M. le duc d'Orléans n'est pas bachelier : mais l'histoire nous apprend qu'il n'est pas nécessaire d'avoir son baccalauréat pour devenir prétendant au trône de France.

Ch. Formentin.

INFORMATIONS

La santé du Tsar

On considère comme exacte la version donnée par le *Messenger officiel* touchant la maladie du Tsar, version qui a mis fin aux nouvelles contradictoires qui circulaient la semaine dernière à Saint-Petersbourg. Le Tsar est bien réellement atteint d'une maladie des reins ; on parle du diabète.

Voici ce que dit à ce propos, le *Daily-Chronicle* :

« Une sorte d'anxiété règne dans le monde diplomatique par suite de la mauvaise santé du Tsar. Ses dispositions pacifiques étaient regardées comme une des principales assurances de paix pour l'Europe. D'après des avis reçus ici, l'état de Sa Majesté serait très critique et sa maladie serait très sérieuse malgré tous les démentis officiels. D'après ce que disent certains ambassadeurs et d'autres diplomates qui ont assisté aux chasses impériales de la Spala, la maladie a complètement changé et terrassé un véritable hercule. Le Tsar passe ses nuits assis dans un fauteuil pleurant sur l'état du grand duc Georges. Une scène déchirante aurait eu lieu récemment avec son fils mourant. »

Le socialisme dans l'armée allemande

La *Post* annonce sous réserves que 183 sous-officiers de l'École supérieure d'artillerie de Berlin ont été conduits l'autre nuit à la forteresse de Magdebourg. D'après plusieurs journaux, cette mesure provient de ce que des brochures socialistes ont été distribuées et qu'on n'a pu découvrir jusqu'ici le coupable.

Importante manifestation à Vienne

La manifestation en faveur du suffrage universel, annoncée depuis plusieurs jours par les organes ouvriers, a eu lieu avant-hier. Environ dix mille ouvriers avec leurs femmes et leurs enfants se sont promenés sur la Rings-trasse.

L'ordre n'a pas été troublé. Des cris de :

Vive le suffrage universel ! Vivent les travailleurs ! ont été poussés devant le Parlement et, en d'autres points du Ring, on a entonné le chant des ouvriers. Les forces de la police avaient été mobilisées en nombre considérable.

A la fin de la manifestation, on a opéré plusieurs arrestations pour refus de circuler.

Les anarchistes en Bavière

Un crime que l'on croit être l'œuvre des anarchistes vient d'être commis à Munich sur la personne de M. Hubert, horloger. — Comme le crime a été commis dans la chambre qu'occupe M. Frohmader, le commissaire de police si détesté des anarchistes, on croit que les meurtriers ont assassiné M. Hubert croyant avoir à faire au commissaire de police.

Attentat contre le Khédive

Une dépêche chiffrée à Sheffer Bey, chef de police égyptienne, lui portait de Rome la nouvelle du départ de Naples pour Alexandrie d'un anarchiste italien dont la mission était d'assassiner S. A. Abbas Pacha à son arrivée d'Europe.

La police secrète vit arriver son homme ; elle attendit, pour l'arrêter, qu'il lui fournit l'occasion de le faire et dans des circonstances où il ne pût opposer de dénégations ; deux jours après son débarquement, on lui mit la main dessus, au sortir d'un hôtel borgne du quartier italien, avec un poignard dissimulé dans le dos : c'était le jour de l'arrivée du Khédive.

L'italien, livré aux autorités de son pays et pressé de questions, finit par faire des aveux complets ; il fut éconé à Moharram-Bey en attendant son transfert pour l'Italie, où il sera jugé.

Assassinat de l'ingénieur en chef du canal de Suez

M. Lemasson, ingénieur en chef de la Compagnie du canal de Suez, a reçu, avant-hier, dans la tête, deux balles de carabine et succombait hier à ses blessures.

L'auteur de l'attentat est un gréviste.

Incendie d'un parc à fourrage

Châteaudun, 4^e octobre. — Le feu a pris aux magasins à fourrages de l'armée. Les bâtiments ont été entièrement détruits. On n'a aucun accident de personne à déplorer : 1,066,365 quintaux de foin ont été consumés. On ne croit pas que le feu ait été mis par malveillance ; on suppose que la cause du sinistre est la fermentation du foin.

Vol important à la Compagnie de l'Ouest

L'auteur d'un vol très important commis au préjudice de la Compagnie de l'Ouest vient d'être envoyé au Dépôt.

C'est un receveur de la compagnie, chargé du service à la gare Saint-Lazare, nommé Bemjean. Il a opéré, pendant une année, des détournements qui dépassent la somme de 80,000 francs et qu'il avait réussi à dissimuler par de fausses écritures.

Mardi dernier, il quittait Paris, emportant 45,000 francs pris dans sa caisse : avec cet argent, il alla tenter la fortune à Monaco ; mais, ayant tout perdu, il rentra dimanche soir et se constituait prisonnier.

Guillaume II à Paris

Du *Gaulois* :

« Un Français, dernièrement à Berlin pour y étudier les questions dont s'occupent les syn-

dicats des fers, aciers, fontes et autres métaux, fut reçu par l'empereur Guillaume, qui lui dit :

« — Ces syndicats m'intéressent autant que vous-mêmes. Je me tiens au courant de leurs travaux et je m'entoure de toutes les lumières possibles. Vos compatriotes se méprennent sur mes intentions.

» Je sais que les Français sont portés à voir en moi une sorte d'empereur barbare, ne rêvant que guerre et conquête.

» Si mon grand-père a dû, en effet, être un empereur guerrier et conquérant, je ne négligerai rien pour démontrer que, moi, je veux sincèrement l'apaisement.

» A votre prochain voyage à Berlin, nous reparlerons de tout cela. Venez-vous souvent ici ?

» — Rarement, sire, et je ne crois pas avoir de longtemps l'honneur de revoir Votre Majesté.

» — Eh bien ! nous nous reverrons à Paris. »

Et comme le Français le regardait d'un air interrogateur :

« — Oui, oui, en 1900, à votre belle Exposition. »

Notre compatriote fit un haut-le-corps et marqua de nouveau sa surprise :

« — Je savais que j'allais vous étonner, mais je connais le caractère des Français, et du moment que je dis que j'irai voir leur Exposition, c'est que je sais ce que j'ai à faire pour y aller. »

CORAM POPULO

(HISTOIRE DE « SERGOTS »)

L'histoire, très authentique, se passe à Paris.

Il y a quelques jours, en traversant le square des Innocents, M. Bureau, commissaire de police du quartier des Halles, remarquait qu'un certain nombre de chiffonniers avaient, sans aucun scrupule, établi leur résidence sur les plates-bandes du square et y étalaient leurs loques. Dans la crainte que le fait n'échappât à la vigilance de M. l'officier de paix du 1^{er} arrondissement, M. Bureau s'empressa de prévenir ce dernier par une note plutôt amicale qu'administrative. « Ces vieux chiffons sont pleins de vermine, disait M. Bureau en terminant ; il s'en dégage une odeur putride, mais cela n'empêche pas les chiffonniers de les étaler *coram populo*. »

Pressé par ses nombreuses occupations, M. l'officier de paix fit passer la note même de M. Bureau au poste de police chargé de la surveillance du square, en n'y ajoutant que sa propre signature.

Ce ne fut pas sans stupéfaction que le brigadier du poste parvint à déchiffrer le dicton : *Coram populo*. Qu'est-ce que cela voulait bien dire ? Le brigadier consulta ses hommes. Tous convinrent que c'était là le nom d'un des chiffonniers signalés à leur attention, mais personne ne connaissait le dénommé *Coram populo*. Deux hommes bien solides furent envoyés au square des Innocents ; *Coram populo* y était inconnu.

Le poste se réunit à nouveau et, après de longues heures de réflexion, on jugea que *coram populo* devait être une nouvelle formule administrative. On feuilleta les dictionnaires ; ce fut peine perdue. Enfin, en désespoir

de cause, le brigadier retourna voir M. l'officier de paix et avec une conviction qui était la marque évidente de sa bonne volonté : « Monsieur, lui dit-il, veuillez croire que je ne veux pas manquer à la discipline, mais j'ignore entièrement comment exécuter l'ordre *coram populo*. »

M. Casimir-Perier et la Franc-Maçonnerie

M. Domenico Margiotta, le dignitaire de la franc-maçonnerie qui vient de se convertir, dans une longue lettre à la *Croix*, dit ceci, qui répond à une question posée à plusieurs reprises dans les journaux : « M. Casimir-Perier, le président de la République française, est-il franc-maçon ? »

« Au Grand Directoire Central de Naples, qui a le gouvernement particulier de la Haute-Maçonnerie européenne, sont inscrits les noms de tous les hommes politiques d'Europe qui ont été initiés, même au 1^{er} degré d'Apprenti, même s'ils se sont ensuite retirés des Loges. Eh bien, j'affirme, sur l'honneur, que le nom de M. Jean-Paul-Pierre-Casimir-Perier n'y est pas inscrit, n'y a jamais été inscrit. »

Nous sommes heureux d'enregistrer cette nouvelle. Nous n'avons d'ailleurs aucun doute sur l'indépendance complète du sympathique Président de la République.

EN BELGIQUE

Le duc d'Orléans a demandé la permission de séjourner en Belgique, permission qui ne lui a pas été accordée, bien que le prince Victor bénéficie toujours de celle qu'il a obtenue. C'est — dit-on — que le roi et le gouvernement belge font entre les deux prétendants une grande différence. Le prince Victor, qu'aucun lien de parenté n'attache au roi Léopold, garde l'expectative et n'est l'occasion d'aucun trouble.

Le duc d'Orléans, au contraire, ayant manifesté l'intention d'agir, beaucoup seraient peut-être disposés à le suivre. Or, le roi, d'accord en cela avec la nation belge, ne veut point, en donnant l'hospitalité au duc d'Orléans, laisser croire qu'il favorise un parent et s'exposer à mécontenter une nation amie.

CHINE ET JAPON

NOUVELLE VICTOIRE JAPONAISE. — New-York, 4^{er} octobre. — D'après des avis reçus de Yokohama une bataille aurait eu lieu entre les Chinois et les Japonais à Cheofoo.

Après une lutte assez longue, les Japonais auraient été finalement victorieux.

BULLETIN FINANCIER

1^{er} octobre 1894.

Le marché est faible et peu animé. Toutes

les places sont à la hausse et naturellement l'état de santé du Tsar même si l'on tient compte des exagérations préoccupe la spéculation.

Il n'y a donc rien de bien extraordinaire à ce que la liquidation de nos rentes se fasse en baisse surtout avec un report un peu plus cher qu'à l'ordinaire. Nos rentes sont lourdes. Le 3 9/0 est à 102.10. Le cours de compensation a été fixé à 102.20. C'est une réaction assez importante sur le mois dernier. Nos grandes sociétés de crédit sont lourdes entraînées par la faiblesse de la rente.

La Banque des Pays-Autrichiens reste ferme à 537.50.

L'Italien est à 83.30. L'Extérieure se maintient bien. Les fonds ottomans faibles au début se sont ensuite relevés. Les fonds russes continuent à ne pas être très brillants.

Nos grands chemins varient peu. La nuance est toutefois moins bonne.

En Banque, la Mossamedès reste demandée à 34 fr.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 2 Octobre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	13°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	11°
Midi,	767 m/m	au-dessus	15°
Hausse,	» m/m		
Baisse,	2 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	6°

Le Téléphone à Saumur

Depuis hier, Saumur est en communication, par téléphone, avec Angers, Tours et Paris. Toutefois, le public ne pourra pas communiquer avec ces localités avant huit jours, les appareils de sonnerie et les commutateurs n'étant pas encore installés dans la salle d'attente.

Le tarif est de 50 centimes par 100 kilomètres ou fractions, et par 5 minutes.

Pour Paris, distant de Saumur de plus de 300 kilomètres y compris la traversée de ces deux villes, le prix serait donc de 2 fr. par 5 minutes.

Pour Angers et Tours, 50 centimes.

Voilà un premier progrès réalisé dans notre ville, mais appelant un perfectionnement. En effet, pour parler avec un correspondant, il faut se déranger, aller à la poste et, souvent, attendre que la ligne soit libre.

De plus, cette ligne ne peut être utilisée que de Saumur à Paris, Tours ou Angers, et non de ces villes à Saumur.

Pour cela, il est nécessaire que notre municipalité crée un réseau urbain qui relie les maisons des commerçants et abonnés avec le bureau central de la Poste.

A nous donc, industriels et commerçants, de nous entendre pour demander collectivement, à l'administration municipale, la création de ce réseau qui rendrait de si grands services à tous.

Brevet de capacité

M^{lle} Charlotte Agostini vient de subir avec succès les épreuves de l'examen du brevet de capacité.

LA FÊTE DE VIVY

Fête charmante, inattendue, d'abord par le nombre des assistants — tout Saumur émigré à Vivy, — ensuite par la cordiale hospitalité des promoteurs de cette réunion, hospitalité qui rappelle l'accueil qu'on reçoit à Montreuil-Bellay. La route était noire de monde, l'estrade pour les musiciens, décorée, avec un goût parfait, de lierre, de pin et de buis en torsade ; un jardin artificiel bordant la route depuis la gare, des drapeaux claquant aux fenêtres, l'église elle-même étalant ses oriflammes et ses ogives de buis ; une orgie de verres de couleur pour la soirée ; le bruit des musiques et de la satisfaction générale partout. Pas un mécontent, pas un grognon, pas un ennuyé.

Et je vous prie de croire qu'on n'a point perdu son temps. Arrivés à 2 heures 1/2 par suite de l'encombrement du départ, nous sillions à la hâte le champagne de la bienvenue pour aller assister au concert suivi de la distribution des bouquets et des médailles de vermeil. Nous avons entendu attentivement et jugé impartialement les diverses Sociétés : Allounes, Argenton-l'Eglise, Harmonie Saumuroise, musique municipale et musique libre de Montreuil-Bellay, fanfare de l'école communale de Longué, Parçay, Varennes-sur-Loire, l'« Avenir » de Vernantes, Vivy. Et la foule — on l'estimait au plus bas à 7,000 étrangers — ne s'est point divisée avant la fin du concert.

On me permettra de ne pas établir de classement entre les Sociétés. Il n'y avait, à proprement parler, point de concours. Les récompenses ont été les mêmes pour toutes, expertes ou faibles, le public ne semblant pas constater la moindre différence et applaudissant les unes et les autres avec une égale ardeur. On les avait convoquées pour un festival, et on leur donnait un remerciement et un souvenir. C'est tout.

Par la même occasion, je supprime toute appréciation ; mais je crois devoir noter le grand et touchant effet produit par le morceau d'ensemble final et par la *Marseillaise* rebondissant contre les murs de l'église.

Le divertissement musical terminé, on se rend au banquet d'abrégé, quitte à m'entretenir largement ailleurs. M. Leroux, le fort aimable maire de Vivy, M. Richard, conseiller d'arrondissement ont prononcé de très affables allocutions. M. de Grandmaison est allé jusqu'au

discours ; et les assistants ont, à maintes reprises, témoigné de leur vive approbation.

La dernière parole tombée des lèvres de M. de Grandmaison, on gagnait à la hâte le train, poursuivis par les tambours, les cuivres, les lueurs des torches et des verres de couleur, les clameurs joyeuses et les pétards, accessoires indispensables d'une retraite aux flambeaux ; et nous emportions le souvenir d'une des meilleures journées de notre existence et des meilleurs gens qu'il nous a été donné d'approcher.

Parmi les convives du banquet, figuraient :

MM. Charles Leroux, maire de Vivy, et les conseillers municipaux de la commune ; M. de Grandmaison, député ; M. Pottier, conseiller général ; M. Richard, conseiller d'arrondissement ; M. Guionis, conseiller d'arrondissement de Doué-la-Fontaine ; le commandant Renard ; M. le baron Lepelletier, maire de Neuillé ; M. Dolbeau ; M. Chevrier, avocat au barreau de Saumur ; M. Milon père, juge de paix ; M. Lambert fils ; M. Emile Tiffoine ; MM. Deniau et Ledroit, notaires, etc., etc.

VIVY

Les exploits de Fernandez

Vendredi dernier, dans la soirée, M. Dumont, maçon et aubergiste à Vivy, buvait un verre en compagnie de M. X..., conseiller municipal, quand entra, en état d'ivresse avérée, le forgeron Fernandez dit « Bordelais » qui voulut trinquer avec eux. M. Dumont le pria de se retirer et Bordelais obéit.

Cinq minutes après, il revint chercher cinq centimes d'eau-de-vie que l'aubergiste lui refusa. Aussitôt, Fernandez saisit Dumont par le bras, lui déchira la manche de son paletot et le renversa. La fille de l'aubergiste essayant de défendre son père, Bordelais lui allongea un coup de pied dans les jambes et, en sortant, cassa deux carreaux de la porte. Il paraît que son fils, resté dehors, provoquait M. Dumont en ces termes : « Viens donc, que je te défonce ! »

Sur une plainte portée à la gendarmerie d'Allounes, on interrogea le forgeron qui ne garde aucun souvenir de ses hauts faits. « Il est possible qu'il ait renversé Dumont, mais il ne l'a pas frappé. Quant au coup de pied à M^{lle} Dumont, il l'a lancé sans mauvaise intention. »

De son côté, le fils Fernandez nie le propos qu'on lui attribue.

A revoir au cours de la prochaine audience correctionnelle.

ANGERS

L'étendard du 2^e pontonniers

Hier matin, MM. de Taffart de Saint-Germain, lieutenant-colonel, Waldec, chef d'escadron, et Machard, adjudant porte-drapeau au 2^e régiment de pontonniers, sont partis à Paris pour déposer, aujourd'hui, aux Invalides, l'étendard de ce régiment.

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Sa toilette, fort simple, était de toile bleu marine. Le cou se dégageait de l'étoffe : des manches amples se terminaient au poignet ; le corsage formait blouse, et la jupe courte laissait voir des guêtres, également de toile, bouclées sur la plus fine jambe du monde.

Pour coiffure, Hira avait une sorte de baret de soie retombant sur sa splendide chevelure noire. Elle tenait à la main un véritable bâton de touriste.

— Quand tu voudras, père ? — s'écria-t-elle.

En ce moment, un grand chien maigre vint, d'un bond, se placer à ses côtés, lui léchant les mains.

— Bonjour, Dhole ! — fit-elle caressante.

Le nom indiquait l'origine de l'animal : C'était un de ces méfis étranges que l'on rencontre par bandes errantes et carnassières dans les jungles de l'Indoustan. D'où viennent-ils ? On ne sait. Ils sont contemporains de la création,

et, chose singulière, n'attaquent point l'homme. Au rebours des antiques Amazones, ils excluent les femelles. C'est du moins ce que veut la légende. Aux temps prescrits, ils envahissent la domesticité et tuent les maris jaloux. L'Indien les respecte, car, s'ils abandonnent la mère, ils viennent chercher les petits.

Et c'est de la sorte qu'ils se recrutent. Le vrai Dhole ne se dompte jamais : — seulement, bête fantastique, il prête volontiers son concours à l'homme et à l'éléphant. C'est ainsi que l'on voit se former dans le Bundelclund et dans le Gon-Iwana ces meutes de « chiens parias », les seuls qui osent et sachent affronter le tigre. Quoique né de toute origine maternelle, le Dhole conserve la marque de son père : un museau long, de grands yeux fiers, un poil rude et des côtes en saillie. A cela près, il peut être camard, avec les oreilles droites ou tombantes, les pattes hautes ou basses, la queue rare ou fournie. Il est Dhole et nul ne se trompe à son aspect, de ceux qui savent le reconnaître.

Celui-ci était pour Hira un compagnon d'enfance. On ne se souvenait pas qu'il eût connu les effervescences de l'amour. C'était, sans doute, l'effet de la captivité. D'ailleurs, cette captivité ne lui pesait guère. Mais il fallait lui

lui faire sa part. Indocile, désobéissant, féroce à l'encontre de ses semblables et de toute race animale, il n'avait arrêté sa haine qu'aux êtres protégés par l'enfant. Et lorsqu'il fixait sur la jeune fille ses grands yeux pleins de lueurs, c'était presque un regard humain qu'il tenait.

Elle le comprenait, elle l'aimait. Quand sa paume fine et délicate se posait sur la dure toison, un long frisson de volupté secouait tout le corps maigre du chien, et, alors, avec une inexprimable tendresse, il allongeait son museau sur les genoux d'Hira, s'oublant dans quelque rêverie bizarre où se mouvaient peut-être des embryons de pensée.

II

L'élégante baleinière avait glissé le long du bordage de l'Alcyone, sur ses garants de suspension. En folle qu'elle était, Hira s'était déjà couchée sur les bancs de l'arrière. Quand la quille fendit l'eau limpide, elle se trouva debout. Sept matelots se jetèrent sur les avirons en même temps qu'embarquait le père. Quant à Dhole, virtuose de natation, il se pavait au large dans un bain de lame ensoleillée.

La baleinière sortit de l'ombre. Un cri jaillit des lèvres de l'enfant. Debout, elle croisa les mains.

— Que c'est beau, père ! Que c'est beau !

En ce moment le décor revêtait toute sa splendeur.

Le soleil, jusque-là comme indécis, venait enfin de prendre possession du ciel. Les nuages blancs effilochés se fondaient dans la voûte ainsi que des trames de fumée. L'atmosphère prenait cette limpidité humide du matin qui remplace les frémissements gazeux de la chaleur. L'un après l'autre, les sommets de l'Estérel s'embrasaient, ils saignaient la lumière sur leurs roches. Dans les fonds, des paquets d'embruns se coloraient en améthystes, en saphirs, et, plus loin encore, dans le cirque de l'horizon, à la limite douteuse de l'air, des flots et des monts, un autre monde surgissait, formé par les empâtements des cirrhus, lui aussi plein de perspectives et de plans, où s'étagaient des plateaux, des lacs, des forêts, des cimes, des glaciers, des cascades, des neiges.

Sous l'étrave incurvée de la baleinière, l'eau riait de paillettes d'or. Et quand l'embarcation passait sous l'ombre d'un promontoire, elle devenait tour à tour verte ou rouge. On voyait palper des algues sous les baisers de la vague ; toute la terre et toute la mer se prodiguaient les plus voluptueuses étreintes de leur recon-

L'arrivée du 6^e génie

Samedi soir, à 6 h. 23, un train spécial venant de Versailles amenait en gare Saint-Laud le reste des hommes formant le 6^e génie, destiné à remplacer le 2^e régiment de pontonniers à Angers.

L'effectif était de 23 officiers, 569 sous-officiers et soldats, 37 chevaux et 6 mulets.

Le régiment est maintenant installé à la caserne Eblé.

Manifestation patriotique

Dimanche, à l'occasion de son banquet annuel, la Société fraternelle des anciens militaires d'Angers a organisé une manifestation patriotique à la mémoire des enfants de l'Anjou, morts pour la patrie.

Les membres de cette société, accompagnés des autorités locales, de plusieurs musiques, de la compagnie des sapeurs-pompiers et des représentants des diverses sociétés de secours mutuels, sont allés déposer des couronnes au monument élevé, il y a deux ans, dans le cimetière de l'Ouest, pour perpétuer le souvenir des Angevins tombés au champ d'honneur.

Championnat du V.-C. A.

Nous avons donné hier les noms des dix premiers arrivants de la course du championnat de fond du V.-C. A., Angers-Villebrier et retour (100 kilomètres).

Sont arrivés ensuite et ont également droit au diplôme :

11. Bricot, en 4 h. 47'35". — 12. Gorvel, en 4 h. 55'2". — 13. Leclair et Couasnon (dead heat), en 4 h. 56'30". — 14. Durandean, en 4 h. 57'. — 15. Dupé, en 5 h. 28'45". — 16. Gaultier, en 5 h. 29'. — 17. Besnard, en 5 h. 35'. — 18. Rolo, en 5 h. 38'. — 19. Chaissac, en 5 h. 43'. — 20. P. Gilbert, en 5 h. 45'.

Sur 52 engagés, il y avait en 33 partants, dont 12 n'ont pu accomplir le parcours exigé en moins de six heures. Au retour, en passant aux Rosiers (75 kil.), M^{me} Rohard a dû lâcher la course par suite de la rupture d'un pneu.

Voici maintenant les classements :

CHAMPIONNAT. — Foucré. — Gehème. — Quignon. — Dolbois. — Dodirot. — Durandean.

AMATEURS SENIORS. — Boisnard. — Bricheleau. — Bricot.

AMATEURS JUNIORS. — Borée (Cadot). — Maindrion. — Perrault.

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Angers

Une session d'examen pour la réception des officiers de santé et sages-femmes de deuxième classe, des pharmaciens et herboristes de deuxième classe et pour la validation de stage des élèves en pharmacie, s'ouvrira au mois d'octobre prochain, à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Angers.

Les candidats doivent se faire inscrire au

Secrétariat de l'Ecole, à Angers, chez M. le docteur Jagor, rue d'Alsace, 1, du 4^e au 15 octobre. Le registre d'inscription est clos ledit jour, afin que les listes des candidats, dont l'inscription est régulière, soient adressées immédiatement au président de la session d'examen, qui fixera le jour où commenceront les opérations des jurys.

Un Bulletin de versement, déterminant la somme à percevoir sera délivré à l'étudiant.

Sur la production de ce Bulletin de versement, les droits seront reçus à la caisse de M. le Percepteur de la Division Est d'Angers, 31, rue Saint-Eutrope, de 9 heures du matin à 3 heures.

Les familles des étudiants qui suivent les cours des établissements d'enseignement supérieur des autres départements ont la faculté d'effectuer aux Caisses des Trésoriers payeurs généraux et des receveurs des finances, les versements des droits à recouvrer. Ces versements auront lieu sur la production du Bulletin de versement, et il en sera délivré un récépissé que les ayants droit produiront au Secrétariat de l'Ecole.

Terrible accident à Tours

Avant-hier, un accident de voiture, qui a eu de graves conséquences, est arrivé à la Tranchée.

Un habitant de Semblançay amenait à Tours sa femme malade, pour la faire soigner.

En descendant la côte, le cheval s'est abattu, le mari de la femme est tombé sous la roue, qui lui a passé sur le corps.

Des témoins de l'accident s'empressèrent de venir à Tours chercher un médecin, mais, par une fatalité extraordinaire, ils ne purent en trouver un seul.

Le blessé fut donc ramené à son domicile, à Semblançay, et hier matin il a rendu le dernier soupir.

Deux mille invités

Dimanche dernier, M. le comte d'Elva, député et conseiller général de la Mayenne, a fait baptiser sa petite-fille à Changé, commune dont il est le maire.

A cette occasion, il a invité à sa table tous ses administrés, près de deux mille. Voilà qui a dû être un magnifique repas de famille.

Etat-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 30 septembre. — Victor-Louis Raimbault, rue de la Fidélité, 40.

MARIAGES

Le 4^e octobre. — Eugène-Louis Decron, menuisier, a épousé Marthe-Augustine Hérisson, couturière, tous deux à Saumur; — Louis-Victor Boisseau, employé à la Mairie, a épousé Ernestine Louise-Marie Barbin, couturière, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 1^{er} octobre. — Robert-Auguste Chantebeau, 19 jours, à l'Hôpital.

TRIBUNAUX

Cour d'assises d'Indre-et-Loire

LE CRIME DE VÉREZ

Les jurés de Tours — avons-nous dit avant-hier — ont acquitté jeudi une femme qui avait si complètement rossé son mari... qu'il en est mort. La veille, ils avaient fait condamner aux travaux forcés un mari qui avait essayé de tuer sa femme.

On est galant en Touraine.

Au mois de juillet dernier, on se le rappelle, une tentative d'assassinat était commise sur une femme Bosvieux, domestique chez les époux Moreau, commune de Vézetz.

Bosvieux Jean, âgé de 28 ans, sieur de long, travaillait à Ballau et à Villandry, tandis que sa femme était au service des époux Moreau, à Vézetz. A différentes reprises, il lui faisait de violentes scènes de jalousie.

Le lundi 16 juillet, il vint lui faire chez Moreau une visite et passa la nuit avec elle. Il était convenu que le lendemain il partirait pour Tours par le premier train avec Moreau. Vers 3 heures du matin, Bosvieux partait, sans avertir Moreau, pour se rendre à la gare de Vézetz avec sa femme, qui devait l'accompagner jusqu'à la station.

Environ 300 mètres avant le bourg de Vézetz, les deux époux s'assirent sur les bords de la route. Tout à coup le mari, tirant un revolver de sa poche, fit feu trois fois sur sa femme en lui disant : « Voilà ce que j'ai acheté pour toi ! » La femme Bosvieux, atteinte d'une balle au visage, tomba baignée dans son sang, et fut secourue quelques instants après par Moreau qui se rendait à la gare.

La victime fut transportée à l'hospice, d'où elle est sortie le 18 août à peu près guérie.

L'inculpé, après avoir erré plusieurs jours dans les bois, fut arrêté le 24 juillet par le gendarmier de Tours.

Après d'assez longs débats, le jury a rapporté un verdict affirmatif sur la question de meurtre et de préméditation, avec circonstances atténuantes.

Bosvieux a été condamné à six ans de travaux forcés.

Audience du 29 septembre

Une bonne qui tue sa maîtresse

On se rappelle que, le 5 septembre dernier, M^{me} veuve Guillonnet, âgée de 53 ans, rentière, demeurant rue Victor-Hugo, à Tours, fut tuée de deux coups de revolver par la fille Marie Paul, une domestique qu'elle avait renvoyée depuis quelques jours.

La coupable, âgée de 25 ans, comparait. Il a été prouvé par de nombreux témoignages que Marie Paul, d'un caractère violent et dominateur, terrorisait sa maîtresse et que celle-ci avait hésité longtemps à la congédier, tant elle en avait peur. Les menaces de mort après le renvoi et l'achat d'un revolver la veille du crime ont surabondamment démontré la préméditation.

Cette préméditation a été niée par l'accusée, qui, au milieu de perpétuels sanglots, s'est défendue en déclarant qu'elle avait agi sans savoir ce qu'elle faisait, « parce qu'elle aimait trop sa maîtresse et ne voulait pas la voir servir par une autre... »

Des circonstances atténuantes lui ayant été accordées, Marie Paul a été condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

Les maux de tête, les étourdissements, les vomissements de bile et de glaires disparaissent rapidement en prenant chaque matin une cuillerée à café de **TISANE DUSSOLIN**. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt principal à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

BIBLIOGRAPHIE

Le *Dictionnaire biographique de Maine-et-Loire*, dont nous avons déjà parlé dans l'un de nos précédents numéros, obtient un succès bien mérité. Il est, en effet, très agréable d'avoir, dans sa bibliothèque, *tout son département intellectuel*, sous la forme d'un charmant volume qu'on peut lire et feuilleter à chaque instant. De même pour les photographies, on aime bien connaître les hommes du département et conserver leurs portraits.

L'éditeur Jouve, 15, rue Racine, Paris, a entrepris le travail pour la France entière. C'est une des plus vastes entreprises et des plus larges conceptions de notre époque.

Nous conseillons à nos lecteurs de se procurer le *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, dont le prix modéré (10 fr. franco) le met à la portée de toutes les bourses.

Ne demandez chez votre Epicier que du



TAPIOCA RILS

c'est le **MEILLEUR**

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épiceries et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

ciliation.

Hira avait répété :

— Que c'est beau ! Que c'est beau !

Maintenant des monosyllabes traînaient sur ses lèvres intermittentes, jaillis, comme des débris de phrase, des échos de pensées interminables et inachevées.

— Beau ! — Beau ! — Ah !

Elle demeurait immobile, la vue prise de tous les côtés, la tête sollicitée par les quatre points cardinaux. Elle avait vu l'émergence de la Taprobane, le rubis de la Nouvelle-Guinée, les sinistres icebergs, diamants de la zone glaciale. Elle n'avait jamais vu le point d'intersection où le ciel d'Italie devient le firmament de France.

La baleinière poussa droit à la côte. Elle accosta sur une plage de sable large de six brasses, longue de vingt. A droite, à gauche, l'Estérel plongeait ses pieds dans la mer.

Hira fut la première à terre.

— Faut-il monter ? — cria-t-elle.

Le père fit oui de la tête.

— Elle s'élança. Déjà Dhole escaladait les assises.

Et les deux enfants de la nature, suivis à distance par le vieillard appesanti, dominèrent,

en un instant, la tête noire. La voix de Hira répéta :

— Que c'est beau !

Mais le ton était différent. Il y tremblait un peu de crainte.

C'est qu'à ce niveau le coup d'œil n'était plus le même.

On avait le soleil à dos, la mer et le val sous les pieds.

A perte de vue, les contreforts s'étagaient coupés en masses ou striés en lignes. Les pics surgissaient empourprés par l'aurore. A la zone supérieure, c'était le violet limpide; plus bas, le vert sombre et dense des arbustes de toute essence. Plus bas enfin, c'était le puits d'ombre des vallées à cette heure ensevelies dans la brume. Celle-ci les voilait comme un suaire de gaze sous lequel moutonnaient les fumées et les vapeurs. Elle s'étendait en nappes homogènes, opaques et laiteuses, trouées ça et là par le coq d'un clocher.

A d'irréguliers intervalles, tout un plan se déchirait, s'enlevait au-dessus du reste, planait un instant au-dessus du chaos, puis, emporté par la brise, traînait sa masse fusiforme, accrochant ses haillons aux aspérités du calcaire, s'enroulait en rubans et en écharpes autour

des chênes et des pins, et, pour finir, se fondait en une pluie d'étincelles, de prismes éblouissants, où le soleil peignait, vision superbe, un morceau d'arc-en-ciel aussitôt effacé.

Hira bondissait de roche en roche, saisie par cet enchantement. L'Orient n'a point de ces orient, les mers glaciales ignorent ces épauvements.

Elle courait sur les degrés naturels, sans crainte des chutes possibles. Elle n'avait pas le vertige des abîmes ouverts sous ses pieds. Mais ce souci qu'elle ne connaissait point, son père l'avait pour elle. Il la rappela donc, sous prétexte de lui demander l'appui de son bras. Signaler le danger à la téméraire créature, c'eût été précisément l'y engager.

Quand ils eurent ainsi franchi les premières hauteurs, ils atteignirent une sorte de plateau dont la pente douce était accessible à la route départementale qui va de Grasse à Nice. Ils n'eurent que peu de pas à faire pour arriver au terme de leur course.

Une villa s'offrit à eux, blanche et gaie, sous le jour, émergeant des bosquets de poivriers, d'eucalyptus, de platanes et de lauriers-roses. Le printemps la tapissait de toutes ses cou-

leurs, glycines et roses grimpantes, fuchsias de toutes formes, géraniums arborescents, — et Hira de courir les salons et les chambres, car le père avait acheté d'un seul tenant la maison et ses dépendances, ses meubles et ses bibelots. Il entendit son rire et les aboiements de Dhole courir du rez-de-chaussée au premier étage, dans les escaliers, sur les galeries et les vérandahs, et, tout à coup, retentir comme une fanfare sur les tuiles rouges de la demeure.

Effrayé, il s'élança dans le jardin, et, interpellant l'imprudente :

— Hira, — cria-t-il, — Hira, veux-tu bien descendre, petite folle !

— Oui, je descends, — répliqua la rieuse, qui, un instant après, embrassait son père avec effusion.

— Pourquoi donc est-ce que je te fais peur comme cela ? Né suis-je pas ta fille, voyons ?

Il sourit, mais l'enfant put voir une larme scintiller dans les yeux à peu près rassurés.

(A suivre.)

Voyage circulaire en Bretagne

A prix très réduits.

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 francs en 1^{re} classe et de 59 francs en 2^e classe, des billets circulaires, valables 30 jours, comprenant le tour de la presqu'île :

Rennes, Saint-Malo-Saint-Servan, Dinard, Saint-Brieuc, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

Mai-Octobre 1894

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne: Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn. — TARIF SPÉCIAL G. V. N° 106 (ORLÉANS).

Des billets d'aller et retour de famille de 1^{re} et de 2^e classe sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulon-Perthus (le), Cambo-ville, Capvern, Cérêt (Amélie-les-Bains, La Presle, etc.), Conize-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hondaye, Lamalou-les-Bains, Laruns (Les Eaux-Bonnes, Les Eaux-Chaudes), Oloron-Sainte-Marie, Pau, Pierrefite-Nestalas (Cauterets), Prades (Le Vernet et Mollig), Saint-Girons, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Flour (Chaudes-Aigues), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres :

Pour une famille de 2 personnes, 20 0/0 ; 3, 25 0/0 ; 4, 30 0/0 ; 5, 0/0 ; 6 ou plus, 40 0/0.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

Avis. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Froment-commerce, l'hectolitre	13 50	Bœuf 1 60, vache, kil.	1 80
id. halle (moyenne)	12 65	Veau	2 10
Méteil	10 25	Mouton	2 10
Seigle	7 80	Porc	2 —
Orge	8 40	Poulets la couple	1 —
Avoine	8 —	Dindonneaux	11 —
Sarrasin	14 —	Canards	5 —
Haricots blancs	28 —	Oies	10 —
Haricots rouges	25 —	Beurre le kilog.	2 —
Fèves	—	(Eufs la douzaine	1 10
Noix	11 50	Foin, la charrette de	—
Châtaignes	—	780 kilog.	50 —
Sel les 100 kil.	15 —	Luzerne	50 —
Son	13 —	Paille	30 —
Pommes de terre, la barrique	10 —	Huile de noix, 50 kil.	125 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	41 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	les 52 kilog. 500	—
id. 2 ^e id. 0.28 33	—	id. 2 ^e	—
id. 3 ^e id. 0.26	—	id. 3 ^e	—
		Charbon de bois, les	16 —
		100 kilog.	—
		Charbon de terre	4 —

MARCIÉS

BRISSAC, 27 septembre

Froment, le double décalitre. 2 60. — Seigle, 1 60. — Orge, 2 fr. — Avoine hiver, 1 50 ; été, 1 40. — Foin, la charrette de 1,050 kil., 50 fr. — Paille, 25 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 fr. — Poulets (la couple), 4 fr. — Oies, 10 fr. — Vin rouge, la barrique, 90 fr. — Vin blanc, la barrique, 100 fr.

BEAUFORT, 26 septembre

Froment, double-décal., 2 75. — Seigle, 1 75. — Avoine, 1 60. — Pommes de terre, » 95. — Foin, la charrette, 40 fr. — Paille, 30 fr. — Farines, 27 fr. — Beurre (le 1/2 kil.), » 90. — Poulets (la couple), 5 fr. — Oies, 10 fr. — Canards, 5 fr. — (Eufs (la douz.), » 95. — Vin rouge, la barrique, 80 fr. — Vin blanc, 110 fr.

Cours des Vins

Rouges.	
Souza et environs	la barrique 120 à 140
Champigny	140 à 160
Varrains	110 à 120
Bourgueil	110 à 130
Restigné	110 à 120
Clunon	110 à 120
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 100 à 105
Ordinaires, environs de Saumur	90 à 100
Saint-Léger et environs	90 à 100
Varrains et environs	90 à 100
Le Puy-Notre-Dame et environs	80 à 90
La Vienne	70 à 80

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Etude de M^e JAMIN, notaire à Gennes.

A VENDRE

Par Adjudication volontaire

Le dimanche 21 octobre 1894, en l'étude de M^e JAMIN,

LES IMMEUBLES

CI-APRÈS

Dépendant de la succession de Mme Laurion.

Commune de Chenetuttes-Tuffeaux.

1^o L'Hôtel de la Boule-d'Or, situé au bourg des Tuffeaux ;

2^o 37 ares de terre et vigne, aux Friches ;

3^o 73 ares 66 centiares de terre et vigne, à la Futaie.

Entrée en jouissance de suite.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e JAMIN, notaire.

LÉRINA

Liqueur fabriquée par les Pères de l'abbaye de Lérins, près Cannes. Produit recommandé par sa qualité et ses propriétés hygiéniques. Dépôt chez M. P. FOUCHÉ, négociant, rue d'Orléans, à Saumur.

UN CAISSIER

comptable muni des meilleures références désire trouver un emploi de quelques heures par jour.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME

muni des meilleures références, connaissant les travaux de la campagne et l'exploitation des bois, demande place de garde, chef de culture ou gérance.

S'adresser au bureau du journal.

BUREAU DE PLACEMENT

M^{me} SECHET

FRUITIÈRE

Rue Saint-Jean, 39, Saumur, Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

A VENDRE

excellent Vin rouge vieux en bouteilles.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE

une bonne domestique. Inutile de se présenter sans de bonnes références.

MAISON de COMMERCE

demande jeune homme, 25 ans environ, pour voyages sans connaissances spéciales.

S'adresser au bureau du journal.

On demande un EMPLOYÉ

connaissant le commerce. S'adresser à M. HUCREL-BIDAULT, 2, rue de la Fidélité. — Inutile de se présenter sans de bonnes références.

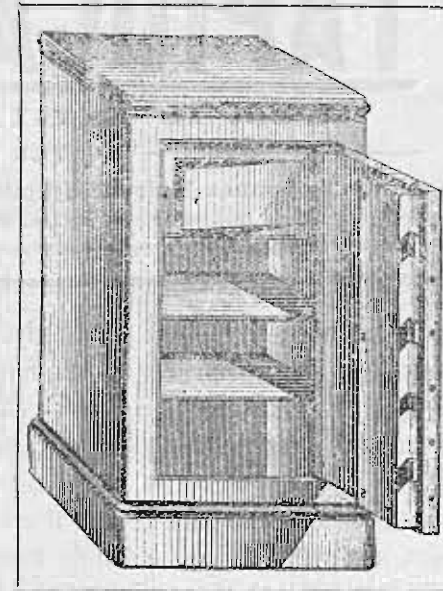
A VENDRE Vieux Journaux

S'adresser au bureau du journal.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les **AFFÉCTIONS de la PEAU**
Dartres, Eczéma, Alopezie, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lèpre, etc., etc.
Même les Plaies d'Ulceres variqueux dits incurables.
Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès est présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENOIR, Médecin-Spécial, ex-1^{er} Vice-Président du Congrès des Médecins, à MELUN (S.-et-M.). Consultations gratuites par Correspondance.

SUCRE CRISTALLISÉ Pour Vendanges à 60 francs les 100 kil. par 500 kil.

A. COURTET RUE DAILLÉ, A SAUMUR



COFFRES-FORTS

Garantis tout en ACIER

Incombustibles et Incrochetables

Construction Supérieure

BREVETÉE S. G. D. G.

Nouveau système de serrure et combinaison.

Pri depuis 35 f. jusqu'à 2,500 f.

Dépôt chez M. RAISIN,

Entrepreneur de Serrurerie SAUMUR

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4^o

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

SE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS

Commodité, Économie
LESSIVE MAGIQUE
FAIRE SA LESSIVE
Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.
Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses. Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.
Seul Dépôt : chez M. CHAUVEAU
ÉPICERIE NOUVELLE
38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

ÉPICERIE PARISIENNE
33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER
IMBERT Fils
BOUGIES
Bonne qualité, le paquet, » 75
Supérieure, — » 80
Extra, — » 85
— à trous, — » 85
CHANDELLES Américaines plus de mouchage, ni de fumée » 65
Pétroles ininflammables en bidons de 5 litres
Léonine (recommandé), 2 fr.
Oriflamme, 2 »
Saxoléine, 2 »
Huile colza extra, 1/2 kil., » 40
Huile colza (Aurore), le bidon 4 fr.

Imprimerie P. GODET
ALMANACH 1895
AVIS
Les personnes qui auraient des CHANGEMENTS D'ADRESSE ou des MODIFICATIONS à apporter ainsi que des INSERTIONS-RÉCLAMES à faire dans l'Almanach 1895, sont priées de s'adresser au plus tôt à l'imprimerie P. GODET, place du Marché-Noir, Saumur.
Saumur, imprimerie Paul Godet.

ÉPICERIE CENTRALE 28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR
Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation spéciale.)
Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0.35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés
Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0.40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés
26 litres pour 25. — Livraison à Domicile.
Marmande, 43 degrés. 1.50 le litre (verre compris)
Montpellier, 45 — 1.75 — —
Armagnac, 50 — 2.00 — —

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant, Hôtel-de-Ville de Saumur